



Conseil International des Infirmières 21^{ème} Forum asiatique sur la main-d'œuvre 1^{er} et 2 mars 2023

Communiqué du CII et de l'AWFF

1. Des chefs de file des soins infirmiers de dix associations nationales d'infirmières d'Asie, représentant huit millions d'infirmières, ont participé au 21^{ème} Forum asiatique sur la main-d'œuvre (AWFF), organisé conjointement par le Conseil International des Infirmières (CII) et l'Association thaïlandaise des infirmières à Bangkok (Thaïlande), du 1^{er} au 2 mars 2023.
2. Le Forum se tient dans une période où les effets de la pandémie de COVID-19 continuent de peser sur la reconstruction du système de santé, et alors qu'elle a été une grande source de stress, de surmenage et de taux de roulement chez les infirmières. L'un des principaux objectifs du Forum consistait à évaluer la façon d'analyser et de traiter au mieux les défis posés par la pandémie aux personnels infirmiers.
3. La pandémie a confirmé le fait que les infirmières sont la clé de voûte des systèmes de santé, qu'elles sont au cœur de l'amélioration durable de la santé de la population et cruciales pour reconstruire les systèmes de santé. Les infirmières sont présentes dans tous les secteurs du système de santé, notamment dans les soins primaires. L'ensemble des pays se sont engagés à progresser sur la voie de la couverture sanitaire universelle (CSU), pour que toute personne et toutes les collectivités puissent bénéficier des services de santé dont elles ont besoin. La pandémie a mis un coup d'arrêt aux progrès du système de santé vers la réalisation de la CSU. L'OMS reconnaît que les infirmières sont amenées à jouer un rôle crucial dans la mise en place de la CSU. **Consciente des défis mondiaux sans précédent que la pandémie a posés aux personnels infirmiers**, l'AWFF a recensé et vérifié ces

ICN • CIE • CII

3, place Jean-Marteau, 1201 Geneva - Switzerland - Tel.: +41 22 908 01 00
Fax: +41 22 908 01 01 - e-mail: icn@icn.ch - web: www.icn.ch

défis et examiné des stratégies de coopération entre les pays.

4. Le point de départ de cette évaluation a été le constat que l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) estimait la pénurie d'infirmières dans le monde à environ neuf millions de professionnelles avant même que ne se propage la pandémie. La pandémie a aggravé cette pénurie, certains pays d'Asie figurant parmi les plus touchés. Les participants au Forum ont indiqué que tous les pays et régions font face à des difficultés sérieuses et de plus en plus graves à cause de la pénurie croissante d'infirmières. Le vieillissement de la population de nombreux pays participant au forum est une autre source identifiée d'accroissement de la demande et donc des besoins en personnels infirmiers. Pour remédier à cette pénurie d'infirmières, il est urgent d'assurer un soutien efficace permettant aux effectifs infirmiers de se remettre du stress, de la lourde charge de travail et du surmenage, autant de séquelles de leur engagement vital dans la riposte à la pandémie dans tous les pays. Il faut également investir pour pérenniser le personnel en renforçant le financement de la formation, des salaires et l'amélioration des conditions de travail du personnel infirmier. Il est notamment important d'accroître le nombre d'infirmières nouvellement formées, en partie car il faut remplacer les infirmières ayant prématurément quitté leur travail en raison des effets de la pandémie, mais aussi pour doter les infirmières agréées des compétences et des qualifications adéquates pour répondre aux besoins prioritaires de la population en matière de santé. Il s'agit notamment de rehausser le niveau de formation des infirmières pour qu'il y ait plus de niveau Licence et pour qu'elles soient ainsi mieux à même de dispenser des soins sûrs, efficaces et de qualité dans des systèmes de santé complexes et difficiles, et renforcer la formation continue des nouvelles infirmières pour augmenter leur capacité d'adaptation au lieu de travail.
5. Les participants au Forum ont exprimé leur vive inquiétude concernant la hausse du recrutement international d'infirmières dans les pays à revenu élevé et leurs conséquences préjudiciables sur la capacité des pays à faible revenu et à revenu intermédiaire à maintenir des services de santé sûrs et accessibles à leurs populations. Cette approche n'est ni durable ni éthique pour remédier à la pénurie mondiale d'infirmières.
6. Lors du Forum, il a été constaté que la pandémie a accéléré la nécessité d'une prise en charge efficace des soins de santé primaires et des maladies chroniques, d'autant que les populations vieillissent, c'est pourquoi l'on reconnaît de façon croissante la

valeur des infirmières de pratique avancée travaillant dans ces domaines, qui sont souvent le premier point de contact des collectivités. Il s'agit d'un investissement, et non d'une dépense, dont les retombées sont multiples pour appuyer la reconstruction du système de santé et la réalisation de la CSU, offrant un retour sur investissement à travers la croissance économique et soutenant le développement social grâce à l'accès à une meilleure éducation et à de meilleures perspectives professionnelles.

7. Les participants ont convenu qu'assurer un nombre suffisant d'infirmières bien formées est une étape essentielle et incontournable pour appuyer la reconstruction du système de santé et mettre en place la CSU. Il est urgent d'aider à reconstituer les effectifs infirmiers. Il est urgent d'élaborer et d'appliquer des stratégies visant à mieux fidéliser les infirmières, telles que l'appui organisationnel à la santé et au bien-être, la mise en place d'un environnement professionnel sûr et souple, l'élimination du harcèlement sur le lieu de travail, la valorisation de la reconnaissance et du respect du personnel infirmier et l'assurance d'un salaire juste et de conditions d'emploi convenables pour les infirmières. La récente multiplication des manifestations et des grèves des personnels de santé dans de nombreux pays est une illustration des problèmes bien ancrés qui émergent lorsque le soutien, le respect et l'investissement dans le personnel infirmier sont insuffisants, et lorsque l'on compte de façon prolongée et abusive sur des infirmières travaillant un trop grand nombre d'heures avec une lourde charge de travail, des salaires médiocres et sans qu'elles n'entrevoient l'issue. Il est impératif que tous les pouvoirs publics et les employeurs garantissent un salaire juste et des conditions de travail convenables, qui respectent les droits des infirmières et reflètent leur valeur réelle et leur contribution à la santé et au bien-être de la population et à l'économie.
8. Lors du Forum, il a été convenu que l'ensemble des ANI doivent collaborer avec d'autres parties prenantes pour mieux fidéliser les infirmières, leur offrir des perspectives professionnelles et leur permettre de se perfectionner, en garantissant, reconnaissant et récompensant l'excellence de la pratique infirmière. Le développement professionnel continu est le moyen le plus efficace de fidéliser les infirmières compétentes pour des soins centrés sur le patient, en particulier lorsqu'il s'accompagne d'une carrière disposant de vraies perspectives de promotion.
9. La pandémie a eu pour conséquence que dans de nombreux pays, les infirmières assument de plus en plus des rôles spécialisés et avancés dans toute une panoplie de spécialités et de lieux, notamment dans le domaine des soins primaires et des

maladies chroniques. Les pouvoirs publics et les responsables des politiques de santé reconnaissent de façon croissante que les infirmières de pratique avancée sont des solutions sûres et rentables pour soutenir la reconstruction du système de santé et l'évolution des priorités de santé de la population, améliorer l'accès aux soins de santé et diriger la mise en place d'une meilleure prise en charge des soins de santé primaires. L'usage des technologies pour appuyer la formation des infirmières et leur pratique, souvent dans des centres de soins locaux ou des zones rurales ou reculées, est un autre facteur déterminant permettant d'améliorer l'efficacité des infirmières. À titre d'exemple, certains pays intensifient le recours aux infirmières de pratique avancée (IPA), qui jouent un rôle de premier plan dans la prise en charge des patients atteints de maladies chroniques dans les systèmes de soins de santé primaires, et accordent aux IPA un plus grand pouvoir de prescription et de gestion des médicaments, ce qui montre qu'elles peuvent le faire en toute sécurité et de manière rentable. La pandémie a permis d'élargir le champ d'action des infirmières dans ces rôles et d'accroître leur nécessité. Les ANI participantes ont convenu qu'il faut collaborer avec d'autres parties prenantes, notamment les personnalités politiques, les médias et la société civile, pour enrichir les données probantes, plaider et défendre une vision positive et moderne des infirmières, ainsi que le rôle pivot qu'elles peuvent et doivent jouer pour aider à reconstruire les systèmes de santé et dispenser des soins sûrs et efficaces, y compris au niveau de la pratique avancée.

10. Il a également été convenu lors du Forum qu'il est vital, durant le processus de reconstruction du système de santé et pour permettre de reconstituer les effectifs infirmiers, que les infirmières principales soient pleinement associées au processus d'élaboration des politiques dans leur pays et à l'échelon international, afin de garantir que le rôle pivot du personnel infirmier soit pleinement incarné. Cela signifie qu'il faut se concentrer sur les priorités identifiées, à savoir, assurer une meilleure reconnaissance de la profession infirmière, étendre les rôles des infirmières et la pratique avancée, fixer des programmes de formation reflétant les priorités de santé de la population, y compris celles induites par le vieillissement de la population, et fidéliser les infirmières expérimentées au sein du personnel. Les responsables des soins infirmiers doivent également s'investir totalement pour maintenir la cohérence des politiques, des plans, des réglementations et la gestion des effectifs infirmiers à l'échelon national ; ce n'est qu'à cette condition que les infirmières pourront

pleinement participer aux processus de prise de décision en matière de politique de santé et les influencer. Cela suppose que chaque pays et chaque gouvernement crée un poste d'infirmière en chef, qui peut jouer un rôle clé en portant la voix des infirmières et en s'attachant à la reconnaissance et au développement de la profession infirmière.

11. Il a été convenu lors du Forum qu'investir dans les personnels infirmiers est non seulement essentiel pour améliorer la santé dans le monde, réaliser la CSU et les objectifs de développement durable, mais également fondamental pour la sécurité des patients et la sécurité et la pérennité des systèmes de santé. L'investissement dans la santé est également un catalyseur et un accélérateur de la croissance économique.
12. Les *Orientations stratégiques mondiales pour les soins infirmiers et obstétricaux 2021-2025* ont été conçues avec le soutien actif et l'engagement du CII et approuvées par l'Assemblée mondiale de la Santé. Elles comprennent les mesures stratégiques qui sont requises dès maintenant pour soutenir les infirmières et ainsi faire progresser la CSU. Il est capital que les pouvoirs publics, en collaboration avec les organisations de santé et d'infirmières, orientent les efforts pour assurer la mise en œuvre de la stratégie et rendent compte de leurs progrès.